Les Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations-Unies présentent d'excellents exemples d'intégration ESG par des investisseurs institutionnels

De nouveaux rapports soulignent le caractère innovateur de l'utilisation d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les analyses d'investissement et montrent comment les fonds de pension et les autres investisseurs peuvent incorporer les facteurs ESG dans la sélection, la nomination et la surveillance de leurs gestionnaires de portefeuille

LONDRES, le 14 février 2013 - Les Principes pour l'investissement responsable (PRI), une initiative d'investisseurs internationaux en association avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) et le Pacte mondial des Nations Unies, a publié aujourd'hui deux rapports exposant la manière dont les investisseurs intègrent les informations ESG dans leurs opérations.

- **L'Analyse intégrée** : la façon dont les investisseurs abordent les facteurs ESG dans la valorisation fondamentale des titres.
- **L'Alignement des attentes** : des conseils aux investisseurs sur l'intégration des facteurs ESG dans la sélection, la nomination et la surveillance des gestionnaires.

Ces deux études offrent une vue d'ensemble de l'ampleur et de la qualité de l'analyse réalisée par les investisseurs institutionnels et permettent aux propriétaires d'actifs de déterminer si leurs gestionnaires l'abordent conformément à leurs attentes.

L'Analyse intégrée atteste que les facteurs ESG sont aujourd'hui pris en compte dans l'analyse fondamentale des titres. Les analystes ajustent les prévisions de résultats, les estimations de croissance et les taux d'actualisation pour refléter les données ESG. Près de 20 études de cas émanant de sociétés de bourse et de fournisseurs de recherche parmi les plus importants dans le monde, comme Cheuvreux, Citi, Société Générale et UBS, témoignent de la manière dont les décisions d'investissement peuvent être améliorées par la compréhension de l'impact des facteurs ESG sur les ventes, les coûts et le rendement du capital à long terme.

« Un investissement réussi nécessite une analyse approfondie des risques et des profits potentiels ; les informations ESG sont primordiales pour l'évaluation de ces deux points » indique Neil Brown, président du groupe de travail sur l'intégration ESG de PRI et gestionnaire de portefeuille ISR chez Alliance Trust. « Ce rapport démontre sans équivoque combien l'analyse intégrée peut être mise en œuvre et l'est actuellement par certaines des plus importantes institutions financières dans le monde. »

Des défis demeurent, cependant. Les outils de valorisation à court terme ne peuvent pas toujours saisir les aspects ESG qui auront un impact sur les entreprises à plus long terme. L'acquisition d'informations cohérentes, comparables et révisées demeure également un obstacle à l'analyse intégrée.

L'Alignement des attentes offre des conseils aux investisseurs sur l'intégration les facteurs ESG dans la sélection, la nomination et la surveillance de leurs gestionnaires. Grâce à son réseau collaboratif, les PRI ont pu réunir des exemples diversifiés illustrant différentes stratégies et différents styles d'investissement :

- Les cas London Pensions Fund Authority (Royaume-Uni), Catholic Super (Australie) et CalSTRS (États-Unis) montrent que les investisseurs utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées afin de s'assurer que leurs gestionnaires satisfont à leurs attentes en matière d'ESG.
- Les cas RobecoSAM (Pays-Bas), PGGM (Pays-Bas) et Co-op Asset Management (Royaume-Uni) illustrent la manière dont les gestionnaires de portefeuille relèvent le défi d'intégrer les facteurs ESG dans leur prise de décision d'investissement.

Le guide comprend des ressources visant à permettre aux investisseurs d'inclure les facteurs ESG dans les appels d'offre,, les questionnaires, le contrôle et les discussions avec les gestionnaires ainsi que dans les clauses types des accords de gestion.

« Les réflexions et les attentes des investisseurs sur la manière dont les aspects ESG doivent être gérés et révélés pour mieux contribuer aux rendements des portefeuilles varient selon les catégories d'actifs et dans le temps. Les primes et le comportement des gestionnaires de portefeuille ne correspondent souvent pas entièrement à ces attentes », indique James Gifford, directeur exécutif de l'Initiative des PRI. « Garantir que ces intérêts soient mieux alignés est l'exigence fondamentale d'un système financier durable et se trouve au cœur de la mission des PRI. Nous savons qu'un nombre croissant de investisseurs signataires des PRI exercent leur influence et demandent à leurs gestionnaires d'appliquer l'analyse intégrée afin de s'assurer qu'ils s'acquittent pleinement de leurs obligations fiduciaires envers leurs clients et bénéficiaires. Les PRI, pour leur part, sont prêts à les soutenir grâce à leurs conseils et aux nouveaux exemples de pratique de pointe dans l'industrie ».

Des exemplaires complets sont disponibles en téléchargement sur le site Internet des PRI.

Contact presse :
Matthew McAdam
Responsables des communications, PRI
+44 (0)20 7749 5141
Matthew.McAdam@unpri.org

Principes pour l'investissement responsable

L'initiative des Principes pour l'investissement responsable (PRI) repose sur un réseau d'investisseurs internationaux coopérant pour mettre en pratique les six Principes pour l'investissement responsable. Ces Principes ont été élaborés par la communauté des investisseurs. Ils reflètent l'opinion selon laquelle les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) peuvent affecter la performance des portefeuilles d'investissement et les investisseurs se doivent donc d'y porter toute l'attention appropriée afin de remplir leurs obligations fiduciaires (ou équivalentes). Les Principes offrent un cadre volontaire à tous les investisseurs pour leur permettre d'inclure les aspects ESG dans leurs prises de décision et dans leurs pratiques de détention des avoirs et ainsi mieux aligner leurs objectifs avec ceux de la société au sens large.